**Évaluez votre patrimoine**

**1. Présentation**

Au sens strict, votre patrimoine ne fait pas partie de votre budget. On pourrait donc être tenté de le passer sous silence. Mais pour bien maitriser votre situation financière, vous avez besoin de :

* Connaître assez précisément votre patrimoine ;
* Mesurer comment il évolue ;
* Comprendre comment votre patrimoine et votre budget se complètent et interagissent.



**2. Comment remplir le tableau de votre patrimoine ?**

* Avant toute chose, faites l’inventaire de *tout ce qui vous appartient en propre*. Si vous n’êtes pas au clair à ce sujet[[1]](#footnote-1), cherchez à clarifier cette question avec les personnes concernées. C’est important !
* Évaluez la valeur de chaque bien qui vous appartient au moins en partie :
  + S’il s’agit d’objets de la vie courante tels que meubles, produits électro-ménagers, vêtements, bijoux, livres, ordinateurs, lunettes, etc., évaluez-les au prix auquel vous pourriez racheter des objets comparables d’occasion sur un site internet spécialisé, ou en décidant vous-même d’une certaine décote ;
  + S’il s’agit de produits financiers, bancaires ou boursiers, consultez la documentation disponible ou demandez à votre chargé de clientèle ;
  + S’il s’agit d’une maison ou d’un appartement, de terres, d’un véhicule ou autres, demandez si nécessaire l’avis d’un expert.
* Contentez-vous de fixer un prix approximatif : l’essentiel est de prendre conscience :
  + Que vous êtes propriétaire d’objets ou de droits ;
  + De ce qui, approximativement, vous reviendrait en propre en cas de séparation du couple.

Et si vous avez des dettes, l’important est d’en évaluer le montant total restant dû que vous aurez à rembourser.

* Pour connaitre le capital restant dû sur vos crédits en cours, il vous suffit de vous reporter au tableau T4 intitulé « État des dettes*»*. **donner le lien** **SVP**

**3. Quelles informations vous fournit le tableau de votre patrimoine ?**

* Il vous renseigne sur les moyens financiers dont vous pouvez disposer en cas de besoin :
  + Pour vous-même en vue de réaliser un projet important ; de faire face à un accident de la vie ; ou encore de préparer votre retraite ;
  + Pour aider si nécessaire tel ou tel de vos enfants ou encore pour léguer ce patrimoine à vos héritiers.
    - * Il vous incite à bien entretenir ce patrimoine pour le transmettre en bon état.
      * Si votre patrimoine net est négatif, votre situation financière est relativement périlleuse : vous avez donc intérêt à l’analyser de façon détaillée et à regarder comment vous pourriez la redresser et prendre certaines dispositions pour sauvegarder cet élément important de votre vie et de votre famille très proche.

**4. Comment gérer votre patrimoine ?**

« Inventeur » visionnaire de la gestion du budget, le philosophe grec Xénophon (4ème siècle avant notre ère) fait quelques recommandations de bon sens à propos de notre patrimoine[[2]](#footnote-2) :

* + - * L’essentiel n’est pas d’avoir un gros patrimoine, mais de posséder *ce dont nous avons besoin[[3]](#footnote-3)*
      * Un bien a d’autant plus de valeur qu’on sait bien l’utiliser. Cela met l’accent sur l’utilité :
        + D’améliorer *nos compétences d’utilisateur* plutôt que de chercher à acquérir des objets coûteux dont les capacités potentielles sont nettement supérieures à nos besoins[[4]](#footnote-4) ;
        + De *ranger* tout ce qui nous appartient, pour savoir où le trouver dès que nous en avons besoin[[5]](#footnote-5). Et l’une des façons de « ranger » nos biens, c’est d’en faire régulièrement l’inventaire.
      * Gérer son bien demande qu’on y consacre du temps, de l’énergie et de l’attention.

Ces recommandations nous orientent vers une pratique « raisonnable » de la constitution et de la gestion de notre patrimoine. Sans le formuler expressément, elles semblent légitimer le fait de posséder un patrimoine, mais limité à nos seuls vrais besoins[[6]](#footnote-6).

1. Ex.  Quelle part vous revient sur tel ou tel bien issu d’un héritage resté en indivision entre vous-même et vos cohéritiers ? A quel montant pouvez-vous l’évaluer ? Telle somme d’argent reçue d’un ami ou de vos parents est-elle un don ou un prêt ? Si vous vivez avec un conjoint, qu’est-ce ce qui, au sein du couple, vous appartient en propre et qu’est-ce qui appartient à la communauté ? Et quels sont vos droits légaux sur ces biens communautaires ? etc. [↑](#footnote-ref-1)
2. Xénophon, *Économique*, Les Belles Lettres, Paris, 2008. [↑](#footnote-ref-2)
3. Il affirme que posséder des biens dont on n’a pas l’utilité peut apporter la ruine… [↑](#footnote-ref-3)
4. C’est notamment le cas des ordinateurs, smartphones et autres objets électroniques de toutes sortes que nous utilisons (le lecteur aura compris que cette remarque n’est pas de Xénophon, mais de l’auteur de ces lignes…) [↑](#footnote-ref-4)
5. Xénophon écrit joliment : « Ranger, c’est être riche » ! [↑](#footnote-ref-5)
6. Cette question est moins banale qu’elle ne le semble en première analyse : les difficultés financières de certaines personnes semblent en effet trouver leur source, au moins en partie, dans un interdit - souvent inconscient - à posséder un patrimoine. Il y aurait là un débat intéressant à ouvrir… [↑](#footnote-ref-6)